



HAL
open science

Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029064

HAL Id: hceres-02029064

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029064>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Psychologie

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 25/08/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et de la société

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Psychologie* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) a comme objectif principal de permettre aux diplômés d'obtenir le titre de psychologue dans des domaines variés comme la psychologie clinique, la neuropsychologie ou la psychologie du travail par exemple. Elle comprend cinq spécialités : *Neuropsychologie et psychologie du développement*, *Psychologie sociale et du travail et ingénierie des ressources humaines*, *Psychologie clinique et médiations thérapeutiques par l'art*, *Psychologie clinique et gériatologique*, *Psychopathologies interculturelles, clinique du lien social, des situations de crises et des traumatismes*. Chacune de ces spécialités comprend un à trois parcours (professionnel et/ou recherche). Les spécialités *Neuropsychologie et psychologie du développement*, *Psychologie sociale et du travail et ingénierie des ressources humaines*, *Psychologie clinique et médiations thérapeutiques par l'art* sont à visée professionnelle et recherche. La spécialité *Psychologie clinique et gériatologique* présente un seul parcours professionnel. La spécialité *Psychopathologies interculturelles, clinique du lien social, des situations de crises et des traumatismes* présente un seul parcours indifférencié recherche et professionnel.

La mention est adossée à plusieurs laboratoires : bases corpus langage (BCL, unité mixte de recherche, UMR 7320) ; laboratoire d'anthropologie et de psychologie cognitives et sociales (LAPCOS, équipe d'accueil, EA 7278) et laboratoire interdisciplinaire récits cultures et sociétés (LIRCES, EA 3159). Le master est également adossé à une maison des sciences de l'homme (MSH) dont un des enseignants-chercheur (EC) de psychologie anime un axe thématique et à l'école doctorale arts, sciences humaines et sociales (ED-86 LASH -).

Analyse

Objectifs

Les objectifs scientifiques et professionnels ainsi que les prérequis (être titulaire d'une licence *Psychologie* pour obtenir le titre de psychologue) sont clairement exposés et répondent aux standards pour ce type de formation. Les métiers ciblés sont nombreux et concernent des structures variées selon les choix de spécialité : psychologue dans les secteurs hospitaliers (services de neurologie, psychiatrie, pédiatrie, gériatrie, centres de long séjour, centres de rééducation fonctionnelle, etc.) ; psychologue dans les établissements pour enfants (tous les lieux d'accueil de la petite enfance, de prise en charge des enfants d'âge scolaire et des adolescents en difficultés, etc.) ; psychologue dans les établissements pour adultes (foyers d'accueil, maisons de retraite, etc.) ; psychologue en exercice libéral ; EC ; chercheur ; chercheur clinicien. Les compétences et les métiers ou poursuites d'étude sont bien renseignés. Globalement, les objectifs de la formation répondent aux standards attendus. La spécialité *Psychologie clinique et médiations thérapeutiques par l'art* apparaît comme originale dans le champ des formations en psychologie.

Organisation
<p>L'architecture de la formation consiste en un tronc commun en première année de master (M1) durant laquelle les étudiants choisissent des enseignements de spécialisation et un enseignement autre permettant une réorientation possible au deuxième semestre. Cette première année débouche sur une deuxième année de master (M2) de spécialisation correspondant à l'une des cinq spécialités (<i>Neuropsychologie et psychologie du développement, Psychologie sociale et du travail et ingénierie des ressources humaines, Psychologie clinique et médiations thérapeutiques par l'art, Psychologie clinique et gériatologique, Psychopathologies interculturelles, clinique du lien social, des situations de crises et des traumatismes</i>). Cette organisation offre une structure et une organisation des enseignements lisibles. En revanche, comme souligné dans le dossier, cette architecture ne permet pas aux étudiants de se former à un nombre plus conséquent de méthodes proposées dans l'unité d'enseignement (UE) « Bases et méthodes ». Cela interroge sur la cohérence entre la maquette et les objectifs de la formation. On note des durées d'enseignement inégales avec un volume très important pour la fondamentale de spécialisation (80 heures). Une révision des volumes d'enseignement permettrait peut-être de répondre au projet d'ouvrir plus d'UE méthodologiques. Dans la rubrique « points faibles » du dossier, on notera que peu d'enseignements sont mutualisés à travers les différentes spécialités. Le dossier propose d'améliorer la lisibilité de la formation à la recherche (travail d'enseignement et de recherche, TER) et à la professionnalisation (stage) en dissociant ces enseignements dans la prochaine maquette.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master est adossé à trois laboratoires : BCL (UMR 7320) ; LAPCOS (EA 7278) et LIRCES (EA 3159). Le master est également adossé à une MSH dont un des EC de psychologie anime un axe thématique et à l'ED-86 LASH. Cette formation bénéficie d'un contexte très favorable suite à l'obtention récente d'un programme d'investissement d'avenir dont 25 % du budget sera consacré à la formation et l'innovation pédagogique et 36 % au développement des activités de recherche. Compte tenu de la récence de ce programme, les conséquences concrètes de cet investissement ne peuvent pas être évaluées. Le master <i>Psychologie</i> s'inscrit dans l'académie dite d'excellence « Homme, idées et milieux et le centre de référence Santé, le bien-être et le Vieillessement » de l'initiative d'excellence (IDEX) dans l'axe disciplinaire « Modélisation théorique et computationnelle en neurosciences et sciences cognitives » de l'UNS. Pour l'heure, ces initiatives sont à l'état de projet. Par conséquent, leurs retombées ne peuvent être évaluées dans le présent rapport. Les partenariats décrits dans le dossier montrent que le master est solidement implanté dans le milieu institutionnel et socio-professionnel local. Plusieurs institutions sont citées (association résodys, centre mémoire de recherche et ressources (CM2R) du centre hospitalier universitaire (CHU) de Nice, centre de référence sur les troubles spécifiques d'apprentissage du CHU de Nice, clinique universitaire de psychiatrie et de psychologie médicale du CHU de Nice, service de neuropsychiatrie cognitive du CHU de Nice, service d'explorations fonctionnelles du système nerveux du CHU de Nice, service de gériatrie du CHU de Nice, service de médecine physique et de réadaptation du CHU de Nice, service de neurologie du CHU de Nice, service neurovasculaire du CHU de Nice, service de pédiatrie de l'hôpital de l'Archet 2 du CHU de Nice, service de pédopsychiatrie de l'hôpital Lenval, à Nice) pour chaque spécialité de master avec mention de quelques conventions (pas suffisamment nombreuses selon l'équipe pédagogique). Néanmoins, le dossier n'explique pas quelles sont les modalités de mise en place et de suivi de ces partenariats. On ignore notamment si des rencontres entre EC et professionnels sont organisées et, si oui, quelle en est la fréquence.</p>
Equipe pédagogique
<p>La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée car elle comprend des EC (dont par exemple en M1 : 21 maîtres de conférences, 1 maître de conférence habilité à diriger des recherches, 14 professeurs des universités, 1 attaché temporaire d'enseignement, 4 professionnels) de toutes les sous-disciplines enseignées ainsi que des collègues intervenant en neurosciences, science du langage et science de l'éducation. On note une contradiction car le dossier mentionne cinq collègues en neurosciences alors qu'un tableau en annexe ne permet d'en identifier que trois. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe sont très clairement exposés et rend compte d'une bonne structuration de l'équipe. On constate l'implication de professionnels extérieurs dans chacune des spécialités (entre 5 professionnels - master <i>Psychologie sociale et du travail et Ingénierie des ressources humaines</i>- et 18 professionnels - <i>Psychopathologies interculturelles, clinique du lien social, des situations de crises et des traumatismes</i>- selon la spécialité de M2). Ces professionnels sont psychologues, psychiatres, gériatres ou médecins. L'appréciation du volume horaire attribué aux professionnels indiqué dans le dossier aurait été facilitée par la présentation de pourcentage d'intervention sur le volume total d'heures de la formation en M1 et M2.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre moyen d'inscrits est respectivement de 206 en M1 et de 109 en M2. Le dossier montre une augmentation de 74 étudiants en M1 en quelques années, témoignant de l'attractivité de la formation. Les chiffres rapportés permettent d'estimer à moins de 30 % le taux d'étudiants titulaires d'un M1 obtenu à l'UNS admis en M2 à l'UNS.</p>

L'écart du nombre d'admis en M1 et en M2 (au bénéfice du M2) est analysé comme étant le résultat d'une stratégie des étudiants visant à réaliser leur M1 en deux ans. Il y a un nombre important de « redoublants » en M1. Cela soulève la question de leur devenir : on ignore si ces étudiants s'orientent tous en M2 au bout de deux ans ou si certains changent d'orientation. Le taux d'abandon est difficilement appréciable sur la base des chiffres rapportés. Les enquêtes d'insertion professionnelle révèlent un taux de participation important (82 %) à l'enquête réalisée à six mois sur 2012 et 2013, et indiquent un taux de recrutement proche de 60 % en 2012 et 80 % en 2013 dans l'académie de Nice et Monaco. Au total, 70 % en moyenne des diplômés de ce master trouvent un emploi dans les six mois. Ceci démontre l'adéquation de la formation avec les besoins socioprofessionnels locaux. Néanmoins, les données fournies ne permettent pas de vérifier l'adéquation entre la formation et la nature de l'emploi. On regrette également de ne pas avoir d'enquêtes à 30 mois. L'accès au doctorat reste faible (quatre étudiants en 2013-2014) au regard des itinéraires recherche de la plupart des spécialités et de l'environnement de recherche porteur. Les poursuites d'études et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés pour certaines spécialités mais pas pour d'autres.

Place de la recherche

Il est difficile d'apprécier le lien entre la formation en master et les activités de recherche car, au-delà de la tenue des séminaires par les trois laboratoires de rattachement auxquels peuvent assister les étudiants de master, le dossier ne décrit pas les modalités de formation à la recherche, par la recherche ou simplement adossée à la recherche. Le tableau de synthèse rapporte l'existence des projets de recherche tuteurés et la participation de certains EC à l>IDEX mais ces éléments de synthèse n'ont pas été développés en amont. On notera par ailleurs dans le dossier le constat d'une collaboration scientifique relativement faible entre les trois laboratoires et la volonté d'améliorer ce point dont dépend la place de la recherche dans ce master. Globalement, la place de recherche au sein du master, que l'on suppose dynamique compte tenu du contexte et de l'implication de ses membres dans l'activité scientifique, mériterait d'être davantage valorisée.

Place de la professionnalisation

Les objectifs de formation en termes de compétences professionnelles et le référentiel d'emploi pour chaque spécialité sont clairement exposés dans les fiches du répertoire national de certification professionnelle (RNCP). Le dossier mentionne l'implication de l'équipe pédagogique dans une réflexion sur les métiers mais pour l'heure aucun élément de réflexion n'est proposé. Aucun dispositif particulier n'est mentionné pour l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant. On trouvera le projet d'impliquer davantage de psychologues praticiens pour la supervision des stages et de dissocier les enseignements TER des enseignements de stage pour mieux répondre au besoin d'un projet professionnel tuteuré. Ces évolutions pourront être appréciées dans la prochaine maquette. Il existe de nombreux partenariats avec le milieu institutionnel et socio-professionnel mais ces partenariats ne sont pas formalisés. La place de la professionnalisation est satisfaisante mais pourrait être plus affirmée encore.

Place des projets et des stages

Ce master donne une place satisfaisant aux projets tuteurés pour la recherche et la professionnalisation en M1 et M2. L'organisation et les modalités décrites dans le dossier répondent aux standards et au cadre légal attendu dans ce type de formation. Il n'est simplement pas dit si les 500 heures de stage exigées pour l'accès au titre de psychologue sont réalisées en un an en deuxième année ou sur deux ans. Le dossier mentionne le souhait d'inclure une évaluation à mi-parcours des stages professionnalisants en M1 (comme cela est déjà le cas en M2). Toutefois, il reste à résoudre la difficile question de l'accueil des étudiants sur un terrain de stage M1. Sur le plan de la recherche, on notera l'initiative intéressante et originale développée dans l'une des cinq spécialités consistant à répondre à des appels d'offre ou des appels à projets pour la formation au montage de projets et pour la mise en place d'actions professionnelles et de recherche. On notera enfin que deux fiches RNCP sur cinq soulignent l'importance des stages en master mais il n'est pas précisé si les 500 heures de stage requis sont étalées sur les deux années de master ou si elles sont exigées durant le M2 (en plus du stage en M1).

Place de l'international

L'ouverture internationale de la formation est faible. Les échanges internationaux d'étudiants sont rares. Selon l'analyse proposée dans le dossier, cette situation s'expliquerait par l'absence d'équivalence (stage avec psychologue référent) dans les formations à l'étranger pour les prérequis nécessaires à la délivrance du titre de psychologue en France. Les enseignements sont dispensés en français. La maquette de formation prévoit des enseignements en anglais professionnel et scientifique. Le dossier ne donne pas de précision sur la mobilité internationale des enseignants. On notera simplement qu'elle reste ponctuelle. Il existe néanmoins des partenariats internationaux dans certaines spécialités du master, notamment une double diplomation avec le Maroc et un diplôme délocalisé en Ukraine mais le dossier ne mentionne pas le nombre de mobilités internationales rendues possibles par ces partenariats.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation s'est dotée de passerelles via : un dispositif de validation d'acquis permettant aux étudiants n'ayant pas suivi de licence <i>Psychologie</i> de s'inscrire en M1 sans toutefois pouvoir prétendre au titre de psychologue, un jury de validation des acquis professionnels (VAP) et un jury de validation des acquis de l'expérience (VAE) en formation continue. L'architecture du master favorise un début de spécialisation en M1 qui conduit au choix d'une des cinq spécialités. Le dossier ne précise pas les modalités appliquées pour les étudiants souhaitant changer de spécialité entre le M1 et le M2. Le taux de réussite globalement très élevé en M2 est analysé comme la résultante des conditions d'accès plus sélectives à ce niveau de formation. Globalement, la situation de recrutement et de réussite au diplôme reflète une réalité similaire à celles observées dans d'autres formations de psychologie en France. Les passerelles proposées en formation continue (VAP, VAE) sont adéquates.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation de master en psychologie est assurée en présentiel. Elle intègre des candidats issus de la formation continue et s'est dotée d'un jury pour la validation des acquis. En ce sens, les modalités d'enseignement mises en place permettent de répondre aux besoins d'un large public. Néanmoins, le dossier n'informe pas sur les dispositifs adaptés en direction d'étudiants avec handicap, salariés ou sportifs de haut niveau. On comprend que l'équipe pédagogique souhaite renforcer l'acquisition, la valorisation et l'usage de compétences transversales telles que l'anglais (actuellement enseigné à hauteur de 44 heures équivalent travaux dirigés (TD) sur toute la durée du master). L'enseignement à distance fait également partie des projets. Ces évolutions pourront être appréciées dans le cadre du prochain contrat. Concernant la place du numérique, le dossier fait mention d'un environnement numérique assez riche mais rien n'est dit sur l'usage effectif qui en est fait. Globalement, certaines modalités d'enseignement (maîtrise de l'anglais, enseignement à distance) ainsi que la place du numérique dans la formation sont appelées à évoluer.</p>
Evaluation des étudiants
<p>La constitution et les modalités de réunion du jury d'examen du M1 sont clairement spécifiées et répondent aux standards attendus. En revanche, le dossier ne mentionne pas ces informations pour les jurys du M2. Ce point ne peut donc être apprécié. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) reposent sur du contrôle continu (CC) et des examens terminaux (ET). Il aurait été intéressant d'avoir directement accès dans le dossier à la proportion de CC et ET. Il semble y avoir une disparité des crédits européens (ECTS) à travers les UE. Le fait que les volumes d'heures d'enseignement ne soient pas indiqués ne permet pas d'apprécier la justification de cette disparité. L'équipe pédagogique souhaite faire évoluer ses MCC en dissociant les UE stage et TER afin d'une part de permettre à l'étudiant de les valider à des sessions différentes et d'autre part de rendre plus lisibles ces compétences qui ont un poids important dans la formation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La formation s'est dotée d'un livret de l'étudiant détaillant tous les éléments nécessaires à la connaissance du cadre, des contenus et des modalités d'acquisition des compétences fondamentales et transversales. Il est mentionné dans le dossier que le suivi des compétences relatives au stage professionnalisant est assuré par le lien permanent entre les EC et les professionnels. Néanmoins, le dossier ne permet pas d'apprécier les modalités concrètes d'existence de ce lien permanent. On ignore notamment si des réunions sont formalisées, s'il y a des appels téléphoniques réguliers pour faire le point avec les professionnels, s'il existe un cahier de liaison,... L'annexe descriptive au diplôme a obtenu le label <i>Europass</i>. Globalement, le dispositif de suivi de l'acquisition des compétences mériterait d'être davantage formalisé.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le dossier rapporte des informations précises sur le devenir des étudiants. Celles-ci ont été recueillies via les services de l'observatoire de l'établissement. L'existence d'une association d'anciens étudiants en psychologie sociale est mentionnée. Une de ses vocations est de collecter de l'information sur les stratégies de recherche d'emploi, (b) le type d'emploi obtenu, (c) le type de contrat, et (d) le salaire. Or, ces données ne sont pas présentées dans le dossier et ne peuvent donc être appréciées.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Conformément à la démarche de l'établissement, le master s'est doté de plusieurs Conseils de perfectionnement dont un au niveau M1 ainsi qu'un Conseil par spécialité. La constitution, le rôle et les modalités de ces Conseils sont clairement exposés. Néanmoins, il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention ce qui interroge sur le travail de communication opéré entre les spécialités. Le dossier comprend deux comptes rendus de réunion des Conseils de perfectionnement de deux spécialités permettant de présenter les réflexions menées pour améliorer le contenu de la formation. Le dossier propose une analyse critique des modalités d'évaluation proposées par l'établissement tout en fournissant une proposition alternative d'évaluation globale de la formation construite en 2016 à l'initiative du département de psychologie. Le dossier présente l'interface utilisée et rapporte, entre autres, les résultats observés pour une enquête menée auprès des étudiants de M1. Seulement 21 % des étudiants de M1 ont répondu à cette enquête, laquelle révèle que bien que se disant intéressés par les contenus d'enseignement, les étudiants jugent qu'ils ne répondent pas toujours à leurs attentes et ne sont pas toujours équilibrés. L'équipe pédagogique souhaite affiner cette enquête pour mieux appréhender ces éléments. Globalement, l'engagement de l'équipe pédagogique dans un dispositif d'autoévaluation est à saluer.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Objectifs de formation clairs avec une offre importante de spécialités lesquelles répondent à une demande socio-professionnelle locale.
- Bonne organisation avec une équipe pédagogique adaptée à l'offre de formation tant pour les titulaires que pour les professionnels.
- Bon positionnement dans son environnement avec un solide adossement à la recherche et un souci de valoriser l'expérience de stage et de projets tuteurés.
- Taux d'insertion professionnel satisfaisant.
- Travail d'autoévaluation de qualité.

Points faibles :

- Maquette (notamment pour les spécialités) dont les variations des ECTS ne correspondent pas toujours au travail demandé aux étudiants.
- Suivi lacunaire de l'insertion professionnelle, notamment à 30 mois.
- Dispositif de suivi des compétences acquises incomplet.
- Dispositifs numériques offerts par l'établissement sous-exploités.

Avis global et recommandations :

L'évaluation de cette formation est positive et les points faibles sont la plupart du temps soulignés par l'équipe pédagogique, laquelle propose des perspectives d'amélioration pertinentes (dissocier les UE stage et TER, renforcer la valorisation de l'anglais, etc.). Il conviendrait de poursuivre l'amélioration de suivi d'insertion professionnelle. Il faudrait également réviser la maquette pour harmoniser les ECTS afin que leur nombre corresponde au volume de travail demandé.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

Master de Psychologie

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014929-019669-RT

Nice, le 28/04/2017

Chers experts, chers collègues,

L'équipe pédagogique intervenant dans le master mention psychologie a pris bonne note du rapport d'évaluation de l'HCERES. Elle tient à remercier les évaluateurs pour leur travail, leur compte-rendu très détaillé, clair et objectif, ainsi que la synthèse effectuée dans un sens constructif.

Nous souhaiterions apporter quelques éclaircissements ou compléments d'information aux différents points qui ont été soulevés dans le rapport.

L'évaluation indique avec pertinence quatre points faibles pour le Master de Psychologie tout en soulignant que l'équipe pédagogique propose déjà dans son auto-évaluation des perspectives d'amélioration.

Pour le **premier point faible** (absence de régularité entre ECTS et volume de travail), notre future maquette prévoit effectivement une association plus stricte entre ECTS et volume de travail.

Pour le second point, le suivi de **l'insertion professionnelle** pourrait effectivement être amélioré au delà de 30 mois (au delà des chiffres de l'OVE reportés dans le tableau ci-dessous, qui n'étaient pas connus au moment de la rédaction), notamment afin de consolider notre réseau de psychologues susceptibles d'intervenir dans notre formation lorsqu'ils ont acquis l'expertise de leur métier après plusieurs années.

Pour le troisième point, nous espérons que le futur **supplément au diplôme** permettra de mieux indiquer les compétences acquises par l'étudiant.

Concernant le dernier point, notre équipe pédagogique souhaite effectivement développer les **pédagogies innovantes** et mieux exploiter les **dispositifs numériques** offerts par l'établissement.

Diplômés de 2013, enquête à 30 mois

Parcours	Nb de répondants sur nb de diplômés	En étude	En emploi	En recherche d'emploi	Pas de recherche d'emploi
Psychologie clinique et gérontologie	16/17	6,3%	75%	12,5%	6,3%
Neuropsychologie et Psychologie du développement	18/23	5,6%	83,3%	11,1%	-
Psychologie clinique et médiations thérapeutiques par l'art	28/30	7,1%	85,7%	7,1%	-
Ingénierie psychosociale, psychologie du travail et ressources humaines	14/18	-	85,7%	14,3%	-
Sociologie et Ergonomie des technologies numériques	9/11	11,1 %	66,7%	22,2%	-
Psychopathologies interculturelles, clinique du lien social, des situations de crises et des traumatismes	19/21	-	78,9%	21,1%	-

**Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique**



Sophie RAISIN